



Atelier Spirale positive

Atelier France septembre 2025

Etape 3 : versement de votre acompte aux formateurs pour l'enseignement

Atelier France septembre 2025

- **Pour valider votre inscription**, il s'agit de verser un acompte de 50% du montant, en francs suisses (CHF), en faveur du compte ci-dessous.

- **Rappel des montants :**

Tarif individuel : 720.00 CHF

comprenant

- l'enseignement par Christine et Didier
- la salle de cours
- le matériel et support de cours.

Tarif couple (faisant ménage commun) : 1'340.00 CHF

Tarif inscriptions précoces (avant 18 août) : 640.00 CHF par personne

- Nous n'acceptons pas les chèques

- **Destinataire :**

Christine GEDET
Grand-rue 34
1814 La Tour-de-Peilz · Suisse

- **Relation bancaire :**

Banque Raiffeisen
IBAN : CH42 8080 8006 3066 9801 2
N° clearing : 80808
SWIFT-BIC : RAIFCH22

- **Commentaire obligatoire :**

« **Atelier France septembre 2025** »

et ajouter les **prénom** et **nom** indiqués lors de l'inscription

- **Une confirmation par mail** vous sera envoyée dans les 2 semaines au plus tard après le versement de votre acompte, avec les informations sur le délai de paiement du solde de votre Atelier.
- **Condition d'annulation :**
 - En cas de nécessité d'annulation (nous vous suggérons de faire un choix conscient), un remboursement de 50% de l'acompte pourra être effectué si le désistement nous parvient jusqu'au 18 août 2025 au plus tard.
 - Jusqu'au 31 août 2025, l'acompte est dû aux formateurs et ne sera pas remboursé.
 - Dès le 1^{er} septembre 2025, le montant total de l'enseignement est dû aux formateurs.

Merci d'avance pour votre versement

Christine & Didier

<https://www.mieux-en-soi.ch/>